

# Les dix commandements des camps sportifs

## 1. Matériel de camp

Assurez-vous que votre enfant apporte chaque jour (dans son sac à dos) ce qui suit :

- Un lunch et 2 collations.
- Des vêtements appropriés pour la pratique du sport à l'intérieur et à l'extérieur.
- Des chaussures de sport (avec une bonne semelle) et des chaussettes en coton.
- Un maillot de bain et une serviette.
- Un chapeau ou une casquette pour se protéger du soleil.
- De la crème solaire (protection 30 minimum).
- Une bouteille d'eau et/ou de jus de fruit.

Merci de bien vouloir identifier les vêtements et les objets appartenant à votre enfant et laisser les objets de valeur à la maison. Tous les objets de valeurs seront confisqués et remis à la fin de la journée. Loisirs Sportifs CDN-NDG n'est pas tenu responsable des objets perdus, volés ou brisés.

## 4. Crème solaire et médicaments

Veuillez appliquer de la crème solaire sur votre enfant tous les matins avant son départ. Les animateurs ne sont pas autorisés à appliquer de la crème solaire sur les enfants. Ces derniers le feront eux-mêmes.

Aucun médicament ne peut être administré aux enfants sans le consentement écrit des parents. Seuls les médicaments prescrits par le médecin peuvent être administrés au camp. Ces médicaments doivent nous être remis dans le contenant original provenant du pharmacien.

**État de santé :** Si votre enfant est malade avant son arrivée au camp, veuillez SVP le garder à la maison. Si votre enfant tombe malade au camp, vous en serez avisé par téléphone pour venir le chercher.

## 2. Programmation et sorties

La programmation des activités vous sera communiquée chaque semaine. Les groupes devront partir à des heures spécifiques les jours de sortie. Les informations concernant les sorties vous seront également remises pour chaque sortie. Il sera important d'être au camp à l'heure.

## 3. Alimentation

Votre enfant devra apporter son lunch et deux collations chaque jour. Nous n'avons pas accès à des réfrigérateurs, S.V.P. mettez donc un « ice pack » dans sa boîte à lunch.

Par mesure de précaution, il est interdit d'inclure dans les boîtes à lunch les aliments suivants : œufs, arachides, noix et des fruits de mer. Certains de nos campeurs ont des allergies alimentaires très sévères.

## 5. Discipline

La direction du camp se réserve le droit de refuser ou de renvoyer tout enfant qui agira de façon dangereuse ou agressive envers lui-même, les autres enfants, le personnel ou la propriété du camp.

Si un enfant a des problèmes de comportement sérieux, une rencontre aura lieu entre la coordination, le responsable et le parent afin de parvenir à une entente d'intervention au sujet de l'enfant.

Si par la suite, il n'y a aucune amélioration dans le comportement de l'enfant, le camp se verra dans l'obligation de le renvoyer. Les frais restants seront remboursés aux parents, selon notre politique de remboursement en vigueur.

# Les dix commandements des camps sportifs

## 6. Procédures de départ

Si vous nous avez mentionné dans votre dossier-client que votre enfant ne pouvait pas partir seul à la fin du camp, les modalités suivantes seront appliquées :

- les personnes désignées dans votre dossier-client viennent chercher leur (s) enfant (s) à 15h30, si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde.
- si un enfant est inscrit au service de garde, les personnes désignées devront venir le chercher entre 15h30 et 18h00.
- les enfants qui partent seuls quittent à 15h30
- si pour certaines raisons un enfant doit partir seul plus tôt, il ne peut le faire sans l'autorisation écrite des parents ou tuteurs qui indiqueront l'heure à laquelle il doit quitter.
- si une personne non désignée dans votre dossier-client doit venir chercher votre enfant, vous devrez en aviser par écrit le personnel du camp et/ou du service de garde.
- les autorisations écrites sont obligatoires. Si nous ne recevons pas l'autorisation écrite, nous garderons l'enfant jusqu'au moment où nous aurons rejoint le parent ou la personne désignée dans votre dossier-client.

## 9. Adresses

LOISIRS SPORTIFS CDN-NDG vous propose deux (2) camps sportifs d'été d'une capacité maximale combinée de 250 places :

- **Centre sportif Côte-des-Neiges**  
4880 avenue Van Horne, Montréal, H3W 1J3
- **École Petit-Chapiteau**  
4890 avenue Carton, Montréal, H3W 1G7

## 7. Frais de retard

Les parents doivent nous téléphoner pour nous aviser de leur retard. Si un parent vient chercher son enfant après 18h00, il/elle devra payer des frais de retard :

- 5.00 \$ pour les 15 premières minutes.
- 1.00 \$ par minute supplémentaire.

Les parents devront signer un formulaire de retard avec le moniteur, comprenant le nom de l'enfant, l'heure et la date. Le formulaire sera remis à la coordination qui fera un suivi pour le paiement.

## 8. Relevés 24

L'ajout de votre numéro d'assurance sociale dans votre dossier-client est obligatoire afin de pouvoir vous générer un **relevé 24** pour vos impôts. Vous devez avoir une adresse courriel valide au dossier.

Ce relevé sera accessible et téléchargeable à partir de votre dossier-client en ligne au plus tard vers la fin du mois de février de l'année suivante.

Il est de votre responsabilité de bien saisir votre adresse complète dans votre dossier-client et de mettre votre adresse à jour lorsque vous déménagez.

## 10. Questions et commentaires

Si vous avez des questions ou commentaires concernant le camp, n'hésitez pas à contacter notre réception : (514) 342-9988 / [cscdn@lscdndg.org](mailto:cscdn@lscdndg.org)